Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 022-212201578-20260305-2026_03_04-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département des Côtes d'Armor

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de la Commune de LE MOUSTOIR

Séance ordinaire du 5 mars 2026

Date de convocation
27 février 2026

Date d'affichage
27 février 2026

Nombre de conseillers
en exercice : 15
Présents : 13
Absents : 2
Procurations :

L'an deux mille vingt-six, le cinq mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de LE MOUSTOIR, dûment convoqué par le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances.

Présents : M. GALGUEN, C. LE BARON, M. GUILLEMOT, N. LE CAROFF, H. KERSULEC, N. COUTELLER, E. LE BORGNE, P. LE DU, B. JAN, K. DAUCE, A.C ZUURBIER, G. MONNERIE, I. DI MAGGIO
Absent excusé : M. LE MADEC
Absents :
Secrétaire de séance : N. COUTELLER

N° 2026-03-04

Vote du CFU 2025 – Budget Kan Ar Lan

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique pour l'année 2025 de la Commune du Moustoir – Budget Kan Ar Lan;

Vu le Compte Financier Unique 2025 de la Commune du Moustoir – Budget Kan Ar Lan ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits (1)	Recettes ou excédents (1)	Dépenses ou déficits (1)	Recettes ou excédents (1)	Dépenses ou déficits (1)	Recettes ou excédents (1)
CFU						
Résultats reportés					0.00 €	0.00 €
Opérations de l'exercice	244 066.59 €	244 066.59 €	281 286.31 €	281 286.31 €	525 352.90 €	525 352.90 €
TOTAUX	244 066.59 €	244 066.59 €	281 286.31 €	281 286.31 €	525 352.90 €	525 352.90 €
Résultats de clôture		0.00 €		0.00 €		0.00 €
Restes à réaliser	0.00 €				0.00 €	0.00 €
TOTAUX CUMULES	0.00 €	0.00 €		0.00 €	0.00 €	0.00 €
RESULTATS DEFINITIFS		0.00 €		0.00 €		**0.00 €**

Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 022-212201578-20260305-2026_03_04-DE

Vu l'avis favorable de la commission des Finances en date du 4 février 2026

A l'issue de cette présentation par l'adjoint M. Mikaël GALGUEN [illegible] Cédric LE MOROUX , Maire de la Commune ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité

- Approuve le Compte Financier Unique 2025 de la Commune du Moustoir – Budget Kan Ar Lan

- DONNE pouvoir au Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

L'adjoint délégué
M. GALGUEN

MAIRIE DE LE MOUSTOIR 22340